

Carole Quéméneur
Conseillère
--
Cabinet de David Samzun

Saint-Nazaire, le 19 mai 2021

NOTE – Commémoration de l’abolition de l’esclavage

Vendredi 21 mai à 10h30 devant le monument de l’abolition de l’esclavage

Monsieur le 1^{er} ministre, président de la fondation pour la mémoire de l’esclavage, cher Jean-Marc

Madame la Députée,

Monsieur le Sénateur, cher Yannick,

Monsieur le président du Département, cher Philippe,

Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

2021 est une année importante dans le devoir de mémoire de l’abolition de l’esclavage car cette année marque aussi les 20 ans de la loi portée par Christiane Taubira, alors députée de Guyane.

L’histoire de l’esclavage est avant tout une histoire d’humanité. Le passé colonial français appartient à notre histoire, il participe à faire de nous les femmes et les hommes que nous sommes aujourd’hui. Et faire vivre notre histoire, c’est apprendre à faire société, ensemble.

Il y a plusieurs siècles, des femmes, des hommes et des enfants ont été soumis, torturés, exploités à des fins d’intérêts particuliers, de confort et d’enrichissement. Des femmes, des hommes et des enfants dont la seule distinction était la couleur de leur peau ou leur place dans la société...

Ils et elles se sont battus pour défendre le principe universel du droit à vivre dignement pour chaque citoyenne et pour chaque citoyen du monde, quelle que soit sa distinction sociale. A l'aune de la déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen, ils et elles prônaient alors leur liberté et leur égalité de droits dès leurs naissances.

Il y a seulement 20 ans, la loi dite Taubira, reconnaissait que la traite et l'esclavage étaient des crimes contre l'humanité. Preuve en est que le processus est long pour digérer son histoire. Mais ce temps est nécessaire pour en tirer les bénéfiques, se reconstruire et faire du respect et de la lutte contre les inégalités, un principe ancré dans nos relations aux autres.

L'apprentissage de la tolérance, de la justice et de l'égalité est indispensable dès le plus jeune âge, à l'école mais pas seulement. Nourrir et appliquer ces préceptes sont aussi le combat de toute une vie.

Le devoir de mémoire comme ce temps mémoriel aujourd'hui y participe et je me réjouis de prendre ma part auprès de celles et ceux qui y consacrent leurs vies.

Prendre soin des citoyen·nes du monde. User de nos responsabilités pour que l'esclavage n'est plus droit de cité dans aucun pays ou territoire. Quel que soit sa forme, même la plus moderne, l'esclavage doit être empêché et combattu de toutes nos forces et surtout ne jamais être banalisé.

Notre histoire est faite de grands événements, elle doit s'apprécier et se laisser critiquer à la hauteur des enjeux qui font que femmes et hommes s'indignent et résistent puis poursuivent leur vie, forts de leurs apprentissages.

Je voudrais citer tes propos, cher Jean-Marc, qui illustrent parfaitement ma pensée :

Aujourd'hui, nous sommes « une France mondiale, présente sur tous les continents, à la population diverse, à la culture créolisée et dont l'histoire nationale depuis quatre siècles au moins, s'écrit aussi en outre-mer. »

Notre vie se construit aussi à partir de notre devise : liberté, égalité & fraternité. Ces valeurs républicaines qui guident nos réflexions, nos décisions, sont également le meilleur rempart contre la traite et l'esclavage.

Elles sont aussi la garantie de vivre ensemble dans un climat apaisé et constructif. C'est tout du moins, ce que j'appelle de mes vœux, profondément, sincèrement.

Vive la République et vive la France !